



## Comité Technique Local du 19 juin 2020

### Déclaration liminaire de CFTC DDFiP Pas-de-Calais

Monsieur le Président

Aujourd'hui, vous nous avez convoqué pour tenir le premier Comité technique local après la crise sanitaire de la covid-19. Un des sujets à l'ordre du jour est le bilan relatif à l'application du plan de continuité d'activité. CFTC DDFiP Pas-de-Calais souhaite également faire un bilan .

Au travers de cette crise, on redécouvre qu'il faut des petites mains pour travailler et réussir certaines missions complexes à cause du confinement. Les oubliés d'hier sont redevenus des héros indispensables à la continuité de la Nation. Les agents de la DGFIP ont été essentiels et sont restés présents pour répondre aux missions alors que depuis des années , nos dirigeants ne cessent de vouloir nous détruire et détruire les services publics avec les incessantes suppressions d'emplois, et prochainement, avec le projet de géographie revisitée... Quelle leçon malheureuse, il aura fallu des milliers de morts liés à la pandémie pour comprendre que nos missions sont essentielles.

La direction générale a salué à maintes reprises le travail des agents de la DGFIP . CFTC DDFiP 62 cite par exemple « ces trois derniers mois, nous avons traversé une période difficile, qui a mis à l'épreuve autant qu'elle a démontré notre capacité à répondre présent pour garantir la continuité de l'Etat et du service public» . Nous espérons que ce ne sont pas de vains mots . Certes, cette période a été difficile mais n'oublions pas que les années précédentes même si on ne peut pas comparer, l'ont été tout autant face à la destruction massive du service public , des suppressions d'emploi et de la dégradation des conditions de travail. Nous saurons rappeler au directeur général ces mots pour l'avenir notamment lorsque le versement de la fameuse prime exceptionnelle de la covid-19 sera concret. En espérant pour contredire Shakespeare que ce ne soit pas « beaucoup de bruit pour rien ..... »

Cette crise aura également mis en exergue l'importance d'une réflexion générale sur les outils et sur le fonctionnement quotidien de nos services. Le développement du télétravail pendant cette période a profondément modifié les habitudes et a pu déstabiliser les agents pour les contraindre à s'adapter à une nouvelle méthode de travail. Cette réflexion doit , également , porter sur l'importance de recalibrer les services en personnels afin assumer pleinement toutes nos missions .

En conclusion, Il y aura un après c'est certain mais quel après ? Les réformes vont continuer ? Lorsque l'on voit se profiler des projets de décret comme le détachement d'office d'un fonctionnaire en cas d'externalisation de sa mission, on ne peut que s'interroger sur son réel avenir. Et pour finir, il reste un nombre très important de questions liées l'application du nouveau réseau de proximité qui n'ont toujours pas trouvé de réponses.

#### **Les représentantes CFTC DDFiP Pas-de-Calais en C T L**

Nathalie Jeamart	Titulaire	Trésorerie de Lievin
Frédérique Davigny	Experte	S I P de Lens-Sud

